ORDRE DU JOUR

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL TENUE À HUIS CLOS ET PAR VISIOCONFÉRENCE DU 31 janvier 2022 À 18H00

1. **OUVERTURE ET CONSTATATION DU QUORUM ET DES MODALITÉS DE CONVOCATION**

2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

3. **ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNEE FINANCIERE 2022**

4. **ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNEES 2022 A 2024**

5. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
   Portant exclusivement sur les sujets à l'ordre du jour telles que soumises par le public par courriel.

6. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Prenez avis en outre, que les délibérations du Conseil et la période de questions, lors de ces séances porteront exclusivement sur les sujets susmentionnés

Les citoyens sont invités à poser leurs questions, en lien avec l'ordre du jour, par le biais des services en ligne du site internet ou en transmettant leurs questions par courriel à communications@saintplacide.ca, au plus tard à 15 h, le jour de la séance.